

**ACADEMIE
DE TOULOUSE**

COLLEGE CARNOT
Chemin de la Réthourie
32000 AUCH

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023-2024

Quorum : 13

Numéro de séance : 5

Nombre des présents : 17

Date de convocation : 29-12 -2023

Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de Mme ROGE Anne

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	N° Acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Rubrique fonctionnement administratif					
1.1 Approbation du PV du CA du 7-12 -2023	Unanimité	3			
1.2 Portes ouvertes	Information	3			
1.3 Règlement intérieur suite à commission permanente du 09.01.2024	Information	3	41	annexe	3
2. Rubrique FINANCES					
2.1 Choix prestataire « voyage Erasmus Espagne Irlande	Unanimité	3	40	annexe	2
2.2 Prise en charge des frais d'organisation préparation de sorties et voyages payés par les personnels	Unanimité	3			
3.3 Convention Avenant convention ERASMUS Irlande	Unanimité	4	39	annexe	1
3.4 D B M ajustement de crédits nourriture en fonction des recettes	Information	4			

Signatures

La Présidente **Mme ROGE Anne**

Le Secrétaire **Mme BIDAN Roselyne**



PRÉSENCE AU CONSEIL Séance du 09/01/2024

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef établissement	Anne ROGE	x						
	Chef établissement adjoint	Marie-Noëlle NOUAILLES	x						
	Gestionnaire	Karine MONFORT	x						
	CPE	Roseline BIDAN	x			Mégane MALET			
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Lydie TOISON				Bernard KSAZ			
		Camille BONNE			X	Chantal DEJEAN DUPEBE			
		Isabelle CASTERA	x			Charline DUMONT			
	Commune siège	Jean FALCO				Philippe BARON			
	Personnalité qualifiée	Jean-Michel PEYRUSSE			X				
Total	5 / 8								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Jessica ARPAJOU	x			Hélène JOUANNIQUE			
		Christophe ADER				Céline LACOMBE			
		Pauline DUCES	x			Mélanie VICEDO			
		Stéphanie LEMAIRE	x						
		Lisa TCHAM							
		Aurélia DOREZ	x						
	Personnels atoss	Didier ESSER	x			Françoise PRADAS			
		Michelle CARNEIRO	x			Gilles CLAUDE			
Total	6 / 8								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Céline CARGNELLO - TOREILLES				Christine LAPORTE			
		Cyrille PARRA	x			Addi HASSAINI			
		Christine SAUX				Anthony LAGARDERE			
		Murielle AIROLDI	x			Laure CONDOMINE			
		Mélanie DAMIOT GIAVARINI	x			Aude SIRVENT	x		
		Mélanie ALLAMEL				Jean-Luc VIVES			

	Elèves	Ambre SANSON (3E)				Emma LACOUT (3C)	x		
		Louisa COUZIER (5C)				Cassandre GUIDT GUENEN (5C)	x		
Total	6 / 8								
Total	17								

Désignation du secrétaire de séance

Début de la séance à 17h30

I. Fonctionnement Administratif

Approbation du PV du CA du 7 - 12 - 2023

VOTE : Unanimité

Portes ouvertes : samedi 23 mars 2024

Pour information

Règlement intérieur modifications décidées par la commission permanente du 9.01.2024 à l'unanimité

Pour information

II. Rubrique Finances

2.1 Choix prestataires « voyage Erasmus – Espagne » :

VOTE : Unanimité Acte Annexes

2.2 Prise en charge financière des frais d'organisation –préparation des sorties et voyages scolaires payés par les personnels

Madame la Principale informe le conseil d'administration que pour la préparation des voyages et sorties, notamment les voyages Erasmus Irlande et Espagne de cette année, les personnels sont amenés à régler les billets d'avion et les frais sur place de location de voiture, de repas, hébergement...etc avec leur carte bancaire et deniers personnels.

Elle propose que tous les frais soient remboursés soit:

* sur pièces justificatives intégralement quand elles peuvent être fournies

* selon barème prévus par l'arrêté du 20.09.2023 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 si les pièces justificatives n'ont pas été rapportées.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité des membres présents la proposition de Mme la principale soit:

Remboursement des frais des personnels engagés pour la préparation des voyages et sorties scolaires.

VOTE : Unanimité Acte Annexes

2.3 Convention

Madame la Principale présente l'avenant à la convention de reversement de la subvention de l'agence nationale Erasmus+ pour les actions de mobilité des collèges gersois.

Cet avenant consiste en la prise en compte des frais liés à l'inclusion pour 51 élèves et la prise en charge d'un accompagnement par une AESH d'une élève.

La subvention accordée en sus est de 5100 € au titre de l'inclusion et 658 € pour la prise en charge de l'accompagnant.

Oùï l'exposé de Mme la Principale, le conseil d'administration décide à l'unanimité des membres présents d'approuver l'avenant à la convention Erasmus+ Irlande / Code Erasmus : 2022-1-FR01-KA120-SCH-000104853

VOTE Unanimité Acte Annexe

3.4 D B M Ajustement de crédits nourriture en fonction des recettes

Pour information

Fin de séance à : 18h30